



Pèlerinage à ROME SERVANTS AUTEL

DU 21 AU 27 août 2022

A retourner à la Direction des pèlerinages

avant le 15 AVRIL avec

les pièces jointes demandées

FICHE D'INSCRIPTION

INDIVIDUELLE

Servant autel

Direction des pèlerinages 12 place de Lavalette – CS 90051 – 38028 GRENOBLE Cedex 1

Tél : 04 38 38 00 36 – permanences : mardis 8h30 à 12h00 et jeudis 13h45 à 16h30

pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr –

www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html

N° immatriculation ATOUT France : IM038110025 – RC et Pro MSC : 0020820035000287

Garantie financière : ATRADIUS N°543870

Photo / portrait du jeune
(récente)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JEUNE

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance (*) : _____ Lieu de naissance : _____

Fille Garçon Nationalité : _____ Classe (en septembre 2022) : _____

Servant d'autel à _____ depuis (nombre d'années) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ L'enfant vit avec : Père Mère Autre

Carte nationale d'identité N° : _____ ou passeport N° : _____

(*) Concernant l'âge, la limite inférieure a été fixé par les organisateurs nationaux à 10 ans accomplis

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX

Merci de cocher le nom de la personne que le responsable de groupe devra contacter en priorité en cas d'urgence

Nom et prénom du père : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Tél professionnel (éventuellement) : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Nom et prénom de la mère : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Tél professionnel (éventuellement) : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Nom et prénom du responsable légal (tuteur) :

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Tél professionnel (éventuellement) : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

VOYAGE EN CAR : départ et retour, rendez-vous à Grenoble, Maison diocésaine, 12 place de Lavalette

.../...

TARIF ET REGLEMENT (PAR PERSONNE) :

- Les chèques vacances sont acceptés.
- Le règlement peut être fait en 3 chèques : le 1^{er} de 250€ à l'inscription, le 2^{eme} de 200€ début mai, le 3^{eme} de 200€ fin juillet. Envoyer les 3 chèques avec l'inscription et noter au dos la date de mise à la banque.
- Chèque(s) à libeller à l'ordre de : **DIRECTION DES PELERINAGES**

ROME SERVANT AUTEL 2022.08	
Tarif par personne	650€

Cadre réservé au secrétariat		
	Date(s)	Montant(s)
En espèces :		
En chèque(s) :		
En chèques vacances :		
Ne pas remplir la case prestataire		
TOTAL Régulé :		

Respect des conditions sanitaires exigé à la date du départ par les autorités françaises et italiennes (non comprises dans le budget du pèlerinage)

Conditions Générales de vente : Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales conformes aux articles L211-1 à L211-23 du Code du Tourisme actualisé au 1^{er} juillet 2018, aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code, ainsi que des arrêtés fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours. Un résumé de vos droits est à votre disposition, conformément à l'arrêté du 1^{er} mars 2018. L'ensemble des garanties de la Mutuelle St Christophe est également consultable. Tous ces documents sont à votre disposition au bureau des pèlerinages, aux horaires des permanences, et sur le site du diocèse, rubrique « vivre sa foi », page « pèlerinages diocésains, bouton « conditions générales » https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV_pelerinages.html

Conditions particulières : Les conditions particulières de ce pèlerinage sont constituées du programme prévisionnel, des caractéristiques des hébergements et des moyens de transport, de la liste des prestations comprises ou non comprises, des conditions de règlement et d'annulation. Elles sont notées sur la feuille d'invitation et information que vous avez reçue.

Information sur les données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées à des fins de traitement de votre inscription et de gestion du pèlerinage. En m'inscrivant, j'accepte que la direction des pèlerinages du diocèse de Grenoble-Vienne utilise mes coordonnées pour m'envoyer ses propositions de programmes. Les données seront conservées tant que je resterai en contact avec la direction des pèlerinages. Aucune information ne sera ni cédée, ni transmise à un tiers. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, renforcée par le RGPD du 24 avril 2016 mis en application le 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, suppression ou rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par email à : protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr

Autorisation : (cocher les points ci-dessous)

- Nous autorisons notre enfant à participer au pèlerinage à Rome du 21 au 27 août 2022
- Nous avons pris connaissance du programme prévisionnel, des caractéristiques des hébergements et des moyens de transport, de la liste des prestations comprises et non comprises dans le tarif, des conditions de règlement, de réservation et d'annulation, des formalités administratives et conditions sanitaires. Tous ces éléments sont sur le dépliant d'invitation. Vous pouvez aussi les retrouver sur le site du diocèse : https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html
- Nous autorisons la direction des pèlerinages à utiliser, uniquement dans le cadre de son activité, les photos et vidéos qui pourraient être prises de notre enfant
- Nous autorisons le responsable du groupe à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de notre enfant
- Nous avons noté que l'inscription de notre enfant sera effective lorsque le dossier sera complet

Nous faisons une copie de ce bulletin qui fait office de contrat que nous conservons.

Date et signatures obligatoires des deux responsables légaux précédés de la mention « Lu et approuvée »